

Changements de noms de communes

Dans le canton du Valais, les changements suivants seront effectués au 1^{er} janvier 2009:

- Les communes d'Ayer, de Chandolin, Grimentz, Saint-Jean, Saint-Luc et Vissoie se réunissent et forment la commune d'*Anniviers*.

La présente publication a lieu en application de l'art. 18, al. 1, let. b, de l'ordonnance du 30 décembre 1970 (état le 16 février 1999) concernant les noms des lieux, des communes et des gares (RS 510.625).

10 juin 2008

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports:
Direction fédérale des mensurations cadastrales

Changements de noms de communes (Anniviers)

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	23
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	10.06.2008
Date	
Data	
Seite	4542-4542
Page	
Pagina	
Ref. No	10 141 846

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.